

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2024 - Camping Mer Sable Soleil

L'inscription à l'un de nos séjours implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions générales de vente par les deux parties contractantes. **ENGAGEMENT DE L'EXPLOITANT** La souscription du contrat de location engage le camping MER-SABLE-SOLEIL à fournir la prestation proposée suivant le type de séjour choisi en fonction des disponibilités et après confirmation écrite de notre part. **ENGAGEMENT DU CAMPEUR** Le campeur s'engage expressément à ne jouir de l'hébergement loué qu'à titre de résidence de loisir. **REGLEMENT DU SEJOUR** Toute demande de réservation ferme de votre part doit être formulée par l'intermédiaire de notre site internet ou par écrit accompagnée de la signature du contrat de location ainsi que d'un règlement d'acompte correspondant à 25% du montant total de la location choisie (minimum le montant de la première nuit si le séjour est inférieur à 5 nuits), à défaut la réservation ne sera pas prise en compte. A la date de notre acceptation écrite de votre réservation, votre engagement devient ferme et définitif. Il vous incombe de faire toute diligence auprès du camping si vous n'avez pas reçu de confirmation écrite. Aucune réservation ne pourra être prise en compte en cas d'envoi incomplet de votre part. Le solde du séjour est à payer au plus tard 30 jours avant votre arrivée (taxe de séjour à payer à l'arrivée). Toute réservation dont le solde n'aura pas été réglé dans ce délai sera automatiquement annulée sans remboursement des sommes versées. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée tardive ou départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur la réservation. Dans le cas d'indisponibilité d'hébergement pour la période réservée nous empêchant de confirmer votre réservation, la totalité des sommes versées vous sera remboursée intégralement. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité de l'établissement. **ARRIVEE-DEPART** La réception vous accueillera le samedi dans le créneau horaire de 15h à 20h (16h à 20h les autres jours). Si un retard survenait, prière de nous en avvertir : Votre réservation vous étant conservé pendant 48 heures après la date d'arrivée prévue sur le contrat à la condition que nous en soyons informés par écrit. En l'absence de message de votre part, la non présentation le jour prévu de votre arrivée sera considéré comme une annulation du contrat avec remise en location 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat. Par conséquent vous perdrez le bénéfice de votre réservation. Le samedi les locations doivent être libérées au plus tard à 9h (10h les autres jours). **ANNULATION** Votre engagement est ferme et définitif dès l'acceptation écrite de notre part de votre réservation. Toutefois, pour toute annulation parvenue au camping par lettre recommandée (ou email), les clauses suivantes s'appliqueront : Annulation parvenue au moins 30 jours avant le jour de votre arrivée : le solde du séjour ne vous sera pas demandé, ou s'il a été payé, il vous sera remboursé, déduction faite de votre acompte et des frais de dossier qui seront conservés. Annulation parvenue moins de 30 jours avant votre arrivée : l'acompte versé et les frais de dossier ainsi que la première semaine du séjour seront conservés (le solde de la totalité du séjour est conservé pour les séjours de moins de 7 nuits). La différence du solde restant vous sera remboursée. Annulation parvenue moins de 15 jours avant votre arrivée : le solde de la totalité de votre séjour sera conservé. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de la réservation. Vous pouvez consulter l'extrait des garanties directement sur le site internet du camping : [www.mer-sable-soleil.fr](http://www.mer-sable-soleil.fr) . Envoi du dossier sur demande. En cas d'annulation, et si vous avez souscrit à cette assurance annulation, une déclaration sera à effectuer auprès de celle-ci afin que vous puissiez bénéficier d'une éventuelle prise en charge des sommes versées. En cas de refus de prise en charge de l'assurance si votre motif d'annulation ne correspond pas aux clauses prévues au contrat d'assurance, les conditions d'annulations citées précédemment s'appliqueront à votre dossier. En cas d'annulation de notre part (sauf pour cas de force majeure) intervenant postérieurement à notre confirmation de séjour, et antérieurement à votre jour d'arrivée, l'intégralité des sommes que vous aurez versé vous sera remboursée sans délai. **RETRACTATION** "conformément aux dispositions L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestation de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel lesquels doivent être fournis à une date ou à une période déterminée" **DEPOT DE GARANTIE / ETAT DES LIEUX** Pour les hébergements locatifs un dépôt de garantie de 200 euros par installation vous est demandé à votre arrivée (carte bancaire ou chèque). Le contrôle de l'inventaire et l'établissement d'un état des lieux est à effectuer par le locataire, avec le signalement des dégradations éventuelles en remplissant le formulaire fourni à votre arrivée, à retourner à la réception au plus tard le jour même de votre arrivée pour les séjours de moins de 5 nuits et au plus tard le lendemain de votre arrivée (avant midi) pour les séjours de 5 nuits et plus. En cas d'état des lieux et/ou inventaire non rendus à la réception dans les temps, toute dégradation ou matériel manquant sera déduit de votre caution sans que vous puissiez contester votre responsabilité. A votre départ, le nettoyage de votre installation doit être effectué par vos soins. Vous avez la possibilité de souscrire un forfait ménage à 60 euros. Un état des lieux sera effectué après votre départ avec constatation de la conformité de ce dernier avec l'état primitif des lieux. Toutes dégradations ou manquement de matériel sera retenu sur votre caution ainsi qu'un forfait de 60 euros pour tout nettoyage mal effectué. La caution sera détruite dans un délai de 7 jours après votre départ. Un email d'information de destruction vous sera envoyé. **ASSURANCE** Le locataire sera tenu de s'assurer contre les risques de vols, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs, le mobilier que le recours des voisins. Toutes les personnes séjournant sur le camping doivent être couvertes par une assurance responsabilité civile. Le locataire bénéficie de la garantie de responsabilité civile du camping pour tous les dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard, exclusion faite des dommages provoqués par des forces extérieures telles que, mais sans s'y limiter, tempêtes, orages, tornades, cataclysmes... **CHARGES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX LOCATIONS D'HEBERGEMENTS** Le client s'engage dès à présent à ce que l'utilisation des lieux loués soit conforme au règlement intérieur de l'établissement, à ses notes de services, ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires régissant l'activité de l'hôtellerie de plein air et ses activités commerciales, ainsi que les réglementations en matière d'urbanisme. Il prendra les lieux dans leur état au jour de l'entrée en jouissance. Le client s'engage à maintenir les lieux et installations en bon état, et à ne pas apporter de modification de structure. Le client ne pourra en aucun cas céder ou rétrocéder la réservation qui lui a été accordée et qui lui est personnelle, sans l'accord écrit et préalable de l'exploitant. **IMAGE** Nous pouvons, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou des vidéos à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En confirmant votre réservation, vous nous autorisez à utiliser les photos et/ou vidéos sur nos supports de communication (notamment facebook, instagram, brochure, newsletter, mais sans s'y limiter). Il vous incombe d'informer les participants à votre séjour de cette clause. Tout refus spécifique devra nous être notifié par e-mail ([contact@mer-sable-soleil.com](mailto:contact@mer-sable-soleil.com)) ou par courrier recommandé avec avis de réception. Notre bonne réception de votre refus vous sera notifiée par e-mail. Il sera de votre responsabilité de vous écarter des animations le temps des prises de vues. **SERVICES/ANIMATIONS** Certains services et/ou animations que nous proposons peuvent être temporairement indisponibles pendant tout ou partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre, aucune restitution du prix, totale ou partielle, ne sera par ailleurs opérée de ce fait. Les animations payantes avec inscription sur place seront bien entendu remboursées en cas d'annulation de notre fait. **VISITEURS** Le campeur est tenu d'informer sans délai l'exploitant de la visite de toutes personnes étrangères au camping, lesquelles devront faire l'objet d'une inscription sur le registre des entrées et des sorties. Passé le délai d'une journée de visite, une redevance sera due selon les tarifs en vigueur. **ANIMAUX DOMESTIQUES** Les animaux (chien et chat uniquement) sont acceptés pour un prix de 5 euros par jour et par animal, dans la limite de 2 animaux maximum par mobil-home. Ils devront être identifiés et à jour des vaccinations obligatoires légales. Ils devront être tenus en laisse et ne pas rester seuls dans votre location. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. **VEHICULE ÉLECTRIQUE OU HYBRIDE RECHARGEABLE** : Les véhicules électriques ou hybride rechargeables doivent obligatoirement être déclarés au moment de la réservation ou au plus tard le jour de votre arrivée. Un forfait unique et indépendant de la durée de votre séjour sera appliqué par véhicule afin de participer au surcoût électrique occasionné par la recharge éventuelle de votre véhicule. Les propriétaires de véhicules électriques ou hybrides rechargeables non déclarés lors de leur réservation ou au plus tard le jour de leur arrivée devront s'acquitter du forfait majoré de 10 euros. **REGLEMENT INTERIEUR** Le client s'engage à le respecter ainsi que le faire respecter par les personnes occupant l'hébergement. La Direction mettra un terme immédiat au séjour, sans indemnité ni compensation, en cas de non respect du règlement intérieur ou d'infraction aux règles de bon voisinage, d'incivilité ou tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du camping. **RECLAMATIONS** Toute réclamation éventuelle faisant suite à votre séjour devra être formulée par écrit et envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception dans le mois suivant votre séjour à l'adresse suivante : MER-SABLE-SOLEIL-chemin du Mouret-Leucate plage-11370 LEUCATE ou par voie électronique à [contact@mer-sable-soleil.com](mailto:contact@mer-sable-soleil.com) . Vous pouvez également faire part de votre réclamation directement à l'accueil. Toute réclamation sera consignée dans notre registre des réclamations pour suivi et traitement. **RESILIATION** La violation de l'une des quelconques dispositions du présent contrat par l'une ou l'autre des parties entraînera sa résiliation de plein droit après une simple mise en demeure restée infructueuse, sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts. **LITIGES** Conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons, par voie électronique : <https://www.cm2c.net> ou par voie postale : CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS. **GESTION DES DONNEES PERSONNELLES** Mer Sable Soleil s'engage à respecter les dispositions du règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet [www.mer-sable-soleil.fr](http://www.mer-sable-soleil.fr) rubrique « téléchargements » ; charte de confidentialité.

N° SIRET : 377 704 713 000 17 / Intra communautaire : FR18 377 704 713 / APE : 5530Z / Classement N° C11-046690-003 du 2 Novembre 2021 au 2 Novembre 2026. 49 emplacements destinés à l'accueil exclusif d'hébergements équipés pour se raccorder à tous les branchements et comportant en leur sein des sanitaires privatifs. Classement 3 étoiles / Conditions générales de vente mises à jour le 08/12/2023